



Points forts : association de la théorie et de la pratique favorisant l'assimilation des connaissances

Objectifs

- Définir la nécessité d'un permis de feu lors de travaux.
- Rédiger ce permis de feu dans le respect de la réglementation.
- Prendre les mesures de prévention nécessaires.
- Inspecter le chantier concerné avant, pendant et après le travail.

Programme

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">► Introduction<ul style="list-style-type: none">• Définition des travaux par point chaud et des risques générés• Le sinistre issu de travaux sur point chaud (illustrations)• Les statistiques► Le permis de feu<ul style="list-style-type: none">• A quoi sert-il ?• Quand en faut-il un ?• A qui le délivre-t-on ?• Qui délivre le permis feu ? | <ul style="list-style-type: none">► Rédaction d'un permis feu<ul style="list-style-type: none">• Taches à effectuer• Validité• Situation• Nature de l'intervention à effectuer par point chaud• Types de locaux où les travaux par point chaud sont tolérés ou interdits► Mise en œuvre des éléments du permis feu<ul style="list-style-type: none">• Inspection du chantier avant, pendant et après le travail• Moyens à mettre en œuvre en protection et mesures complémentaires |
|---|--|

Démarche pédagogique

Alternance d'apports théoriques et d'études de cas et exercices.

Formateur expert en risques incendie, sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative, tant sur le sujet traité qu'en matière de pédagogie.

Public

Toute personne amenée à rédiger ou utiliser les permis feu dans son organisation : techniciens de maintenance, personnel des services généraux ou services techniques. Groupe de 12 personnes maximum.

Prérequis

Pas d'exigence spécifique

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis techniques est réalisée en fin de formation sous forme de QCM. Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation

Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

1 858 personnes formées en Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement, RSE en 2024

95% Taux de satisfaction à chaud 2024

Dates de session

Mises à jour le 05/09/2025

Isneauville : 02 février 2026

Contact et Inscription

Sandrine HERLEN 02.35.59.44.12 - sandrine.herlen@ceppic.fr



Toutes nos formations sont réalisables sur mesure en intra-entreprise

CEPPIC 194, rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE - www.ceppic.fr